

L'inf'Eaux

L'ACTU DE L'UNITÉ DE GESTION VILAINE AVAL



CONNAISSEZ-VOUS ?

Le triton marbré

Les Tritons font partie du groupe des amphibiens, aux côtés des salamandres, grenouilles, rainettes et autres crapauds.

Ils vivent sur terre une bonne partie de l'année et dans l'eau à la période de reproduction.

Cinq espèces sont présentes en Bretagne. Présent sur une majeure partie du bassin de la Vilaine, le Triton marbré est une espèce discrète qui peut être vue dans les zones boisées du territoire.

Elle reste plus facile à observer la nuit en prospectant les points d'eau entre février et mai. En France, toutes les espèces d'amphibiens sont protégées par l'arrêté ministériel du 19 novembre 2007, mais à des niveaux différents.

COMMUNICATION

L'UGVA se dote d'un nouvel outil qui accompagnera la plaquette d'information de l'unité : une fiche « contact », permettant d'identifier les personnes référentes de l'équipe (bocage, agricole, milieux aquatiques, animation territoriale...).

SENSIBILISATION SCOLAIRE

Le programme de sensibilisation de l'année scolaire 2024-2025 démarre cet automne. Les interventions auront lieu dans 10 établissements au sein du territoire de l'UGVA, elles seront assurées par la **Water Family pour le Morbihan et par le CPIE Val de Vilaine pour l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique.** Pour tout renseignement, contacter Emmanuelle GERNEZ, animatrice territoriale au 06 27 75 61 61 et sur l'adresse : emmanuelle.gernez@eaux-et-vilaine.bzh.

[Actu] alités

BOCAGE

Pour l'hiver 2024/2025, 27 km de plantation, dont 18 km sur des talus, sont prévus sur l'ensemble du territoire.

Cette campagne marque un tournant dans les méthodes utilisées, puisque le paillage des plants, qui se faisait manuellement plant par plant l'année dernière, sera désormais réalisé de façon mécanique à l'aide d'une remorque distributrice.

À partir de cette année, tous les plants seront protégés contre le petit et le grand gibier, avec des protections dont les deux tiers seront biodégradables.

Environ 2 600 plants seront replantés cet hiver, afin de compenser les pertes significatives enregistrées lors de la campagne 2021/2022, en raison des canicules de l'été 2022. Par ailleurs, une nouvelle initiative va être testée : la récolte de graines sauvages d'espèces arborées et arbustives pour expérimenter des semis en parallèle des plantations traditionnelles.

Les travaux de talutage à la charrue forestière démarreront mi-octobre et les plantations seront effectuées à partir de décembre.



MILIEUX AQUATIQUES

À Caden, depuis fin août, des travaux sont en cours pour l'effacement d'un plan d'eau sur source de 2500 m², au profit de la restauration d'une zone humide et d'une mare, avec une fin de chantier prévue en octobre.

À Questembert, deux projets de restauration écologique ont lieu sur le bassin du Saint-Eloi, à la Lande de Serguin (remise en talweg et réduction de la superficie d'un plan d'eau) et à la Lande du Calvaire (remise en talweg), visant à rétablir les cours d'eau sur environ 450 et 150 mètres respectivement, jusqu'en octobre 2024.

À Saint-Ganton, un chantier de restauration du cours d'eau vise à redonner au cours d'eau son tracé d'origine sur une longueur de 320 mètres. Le projet comporte également 100 mètres de travaux de rehaussement et de diversification du lit mineur à l'aide de techniques de génie végétal. Pour protéger ces zones restaurées, des clôtures seront installées sur les parcelles pâturées, et cinq passages busés seront remplacés par trois passerelles en béton.

LE SAVIEZ-VOUS

Les zones humides

Les zones humides, qu'elles soient inondées temporairement ou en permanence, sont des écosystèmes essentiels pour la régulation de l'eau et la préservation de la biodiversité. Ces milieux, tels que les marais, tourbières et prairies humides, agissent comme des réservoirs naturels : elles absorbent l'eau en période de crue et la restituent durant les périodes de sécheresse. Elles sont donc indispensables pour protéger les cours d'eau et les écosystèmes qui en dépendent, notamment en Bretagne, où la géologie imperméable favorise leur présence en fond de vallée.

Outre leur rôle hydrologique, les zones humides améliorent la qualité de l'eau en filtrant certaines molécules telles que l'azote et le phosphore. Elles contribuent également à la régulation des microclimats locaux, influençant les précipitations et les températures grâce à l'évapotranspiration. Ces fonctions sont d'autant plus importantes dans le contexte actuel du changement climatique.

Cependant, la situation est préoccupante. En France, près des deux tiers des zones humides ont disparu au cours des cinquante dernières années, sous l'effet des activités humaines (urbanisation, pratiques d'assèchement intensif...). Cette perte a un impact négatif sur les écosystèmes et sur les nombreux services gratuits que ces milieux fournissent.

Face à cette situation, des gestes simples peuvent faire la différence : le pâturage extensif et le fauchage annuel ou bisannuel, par exemple, sont des pratiques agricoles qui permettent de maintenir la richesse de ces habitats tout en favorisant la biodiversité. Les zones humides sont des habitats fragiles qui doivent être protégés, pour garantir non seulement l'équilibre de notre environnement, mais aussi pour préserver les multiples services qu'elles nous rendent.



Re[Source] Alexis Verbeke Technicien Milieux Aquatiques

D'où viens-tu ? Qu'as-tu fait avant d'arriver à Eaux & Vilaine ?

Après des études en géologie et en sciences de l'eau à Rennes, j'ai passé 5 années dans un syndicat de nappe dans le Sud de la France en tant que chargé de mission sur des études hydrologiques, hydrogéologiques et hydrauliques, en particulier au sujet des zones humides et des cours d'eau. J'ai souhaité ensuite participer plus concrètement à la restauration de ces milieux en devenant il y a un an technicien milieux aquatiques à Eaux & Vilaine.

En quoi consiste ton poste au sein de l'UGVA ?

En tant que technicien milieux aquatiques, je travaille sur des restaurations de cours d'eau et de zones humides dans le bassin du Saint-Eloi. L'objectif est de redonner une morphologie et un tracé naturels à des cours d'eau rectifiés, pour des bénéfices écologiques et hydrologiques. C'est un poste tourné vers le terrain et la relationnel avec les riverains et usagers des cours d'eau.

Quelle sera la valeur ajoutée de ton poste pour l'UGVA et les équipes ? Pour les EPCI ?

Les postes de techniciens milieux aquatiques permettent un ancrage et une proximité avec le terrain, d'apporter des connaissances sur les cours d'eau et zones humides, et de réaliser le programme de travaux du contrat territorial.

Comment s'organise ton poste ?

Je passe la majeure partie de l'année sur le terrain pour

m'approprier ce nouveau territoire, négocier avec les riverains et dimensionner des travaux dans le cadre du programme de travaux du Saint-Eloi réalisé en 2022. Les chantiers sont réalisés l'été avec des entreprises sélectionnées dans un marché public. Ces milieux étant dynamiques, je m'assure également de leur évolution dans le temps après travaux.

Quels sont les zones dites prioritaires sur l'UGVA ?

Le bassin versant du Saint-Eloi fait parti des zones prioritaires. Ce bassin à fort enjeu de continuité écologique, vierge de travaux GeMA, a intégré la programmation de l'UGVA en 2023 suite à l'étude menée en régie en 2021/2022.

Quels chantiers vas-tu mener/suivre/accompagner en 2024-25 ?

Pour l'été 2024, mon principal chantier a été l'effacement d'un plan d'eau sur une zone de sources et la restauration de la zone humide. La pluviométrie exceptionnelle de cette année a complexifié le déroulement du chantier. Pour 2025, plusieurs concertations sont en cours pour remettre des ruisseaux aux points bas, dans leurs méandres historiques, notamment sur Questembert et La Vraie-Croix.

Selon toi, quels sont les principes clés dans la réussite d'un projet Milieux Aquatiques ?

La réussite repose sur une fine connaissance du site où vont se réaliser les travaux. Nous privilégions la recherche et la remise en eau du ruisseau d'origine lorsque l'ancien lit peut être retrouvé sous les remblais. Cela permet une reprise plus naturelle du fonctionnement du cours d'eau et de la zone humide associée. En chantier, la présence sur site et la bonne communication avec l'entreprise chargée des travaux sont essentielles. Les témoignages et besoins des riverains s'avèrent également importants, ainsi que les échanges entre collègues pour apprendre des expériences des uns et des autres.



[Regards] sur le bassin de la Vilaine

EXPERTISE

Réseau métier Eau & Urbanisme

Un réseau métier « Eau et Urbanisme » se structure sur le bassin de la Vilaine. L'objectif est d'accompagner les porteurs de documents d'urbanisme pour que les enjeux de l'eau soient bien pris en compte dans ces documents lors de leur révision.

Un groupe technique Eau animé dans le cadre de l'inter-SCoT35

Une démarche Inter-SCoT est animée par l'Audiar et la DDTM d'Ille et Vilaine entre les huit SCoT suivants : SCoT du Pays de Rennes, SCoT du Pays de Fougères, SCoT du Pays de Brocéliande, SCoT du Pays de Vitré, SCoT du Pays des Vallons de Vilaine,

SCoT du Pays de Redon, SCoT du Pays de Saint Malo et SCoT du Pays de Dinan.

Dans ce cadre, un groupe technique Eau a vu le jour en 2023. Les structures porteuses de SAGE participent à ce groupe aux côtés des porteurs de SCoT afin de travailler ensemble les éléments de l'eau à intégrer dans les SCoT.

Des ateliers ont été organisés le mercredi 16 octobre autour de 5 thèmes : quantité d'eau, gestion des eaux pluviales, qualité (sécurisation pour la production d'eau potable et assainissement), usages de l'eau et sobriété (consommer moins, consommer mieux).

Les services d'Eaux & Vilaine ont participé à ces ateliers dans le cadre du réseau Eau et Urbanisme.

Eaux & Vilaine est une ressource pour aider les porteurs de documents d'urbanisme à intégrer les éléments de l'eau. L'établissement est reconnu comme Personnes Publiques Associées (PPA) pour la révision des SCoT mais ne l'est pas pour les PLU(i).

Néanmoins à l'occasion de la définition des modalités de concertation, les porteurs de PLU(i) ont la possibilité de prévoir l'information et la participation de la structure porteuse du SAGE et des opérateurs GEMA aux étapes clés du processus d'évolution du document d'urbanisme.

En associant Eaux & Vilaine à la démarche d'évolution des documents d'urbanisme, les EPCI saisissent ainsi l'opportunité de bénéficier d'un accompagnement pour la prise en compte des enjeux de l'eau.

WEB

Découvrez bientôt le nouveau site Internet : eaux-et-vilaine.bzh

Mise en ligne prévue fin 2024 !



La refonte du site internet d'Eaux & Vilaine progresse à grands pas.

Ce projet incarne la volonté d'Eaux & Vilaine, de renforcer sa présence numérique tout en répondant aux besoins des différents publics.

BIODIVERSITÉ

Natura 2000

Le jeudi 17 octobre a marqué le dernier grand événement célébrant les 20 ans du Comité de Pilotage Natura 2000 Marais de Vilaine.

Cette journée a été l'occasion de découvrir les chauves-souris et de comprendre pourquoi le viaduc des Corbinières constitue un site crucial pour ces espèces, grâce à l'intervention de Guy-Luc Chocquené, bénévole de l'association Bretagne Vivante.

Pierre Jégouzo, de la Société Géologique et Minéralogique de Bretagne, a présenté quant à lui l'histoire géologique de la région, dévoilant les richesses et curiosités morphologiques qui caractérisent ce territoire.

Le rocher des Corbinières, situé dans l'ancien estuaire interne de la Vilaine, est au cœur du projet d'extension Natura 2000.



Agenda

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS UGVA/UGVE/UGVO À LA CHAPELLE-BOUËXIC
15 NOVEMBRE

PORTES OUVERTES & PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DU PROJET PERSYST À SULNIAC
27 NOVEMBRE

COMITÉ DE PILOTAGE DE L'UGVA À MUZILLAC
3 DÉCEMBRE

JOURNÉE VALORISATION & GESTION DURABLE DES HAIES À LIMERZEL
6 DÉCEMBRE

Partenaires financiers de nos actions :



A propos d'Eaux & Vilaine : Acteur institutionnel sur le bassin de la Vilaine, l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Eaux & Vilaine a pour objet de porter la politique de l'eau à l'échelle du bassin versant : un territoire hydrographique de 11 000 km² dont 15 000 km de cours d'eau, couvrant 515 communes, soit une population totale de 1 250 000 habitants répartis sur 6 départements (22-35-44-49-53-56) et 2 régions (Bretagne et Pays-de-la-Loire). Sa gouvernance est régie par le Comité syndical d'Eaux & Vilaine composé de 70 élus répartis en 3 collèges (EPCI, Eau potable et Départements-Régions) et la Commission Locale de l'Eau.

Parmi les principales missions de l'établissement, Eaux & Vilaine porte la mise en œuvre du SAGE Vilaine, la prévention des crues et des étiages, la gestion des grands ouvrages, la sécurisation de la production d'eau potable, la reconquête du bon état écologique de l'eau, le maintien et la valorisation de la biodiversité, le suivi des poissons migrateurs et la protection du littoral. Des missions assurées par une équipe pluridisciplinaire de près de 100 agents dont 50 % implantés au plus près des territoires dans trois unités de gestion.